

Je ne te lâcherai pas que tu ne m'aies béni

0. Définition

Nous entendons par bénédiction la promesse de la proximité bienveillante de Dieu prononcée dans une situation spécifique.

1. La bénédiction dans la Bible

1.1. Dieu à l'origine

La bénédiction (*berakhah*) est une notion vétérotestamentaire. Le récit de la création dans Gn 1 dit que son origine est dans Dieu. Dieu vit que sa création « était bonne », il bénit les animaux et l'humain : « Soyez féconds et prolifiques » (Gn 1, 22.28) ainsi que le septième jour (Gn 2,3), jour qui résume en quelque sorte tout ce qui est « bon » dans cette création. Il y a un lien entre la satisfaction avec laquelle Dieu regarde son œuvre et la bénédiction prononcée.

1.2. L'humain qui transmet...

L'humain est appelé à transmettre la bénédiction de Dieu. Dieu dit à Abram : je te bénirai... et tu seras une source de bénédiction (Gn 12,2, trad. Segond). Dans Nb 6, la bénédiction de Dieu est transmise par la parole humaine : **Vous** bénirez ainsi les enfants d'Israël (23)...C'est ainsi qu'ils mettront mon nom sur les enfants d'Israël, et **je** les bénirai (27).

1.3. ...ou qui lutte

Jacob dit à l'inconnu qui lutte avec lui : Je ne te lâcherai pas que tu ne m'aies béni (Gn 32,26). Image peu habituelle d'un Dieu obscur qui met l'humain à l'épreuve. Image forte pour le besoin humain de bénédiction et qui se fera son chemin malgré tous les obstacles...

1.4. Une bénédiction atypique

Même si la signification de la procréation dans la religion d'Israël est bien connue et même si les bénédictions en Gn 1 visent surtout la fertilité, il y a une bénédiction prononcée explicitement pour ceux qui ne peuvent pas faire d'enfants et qui pour cela sont méprisés dans la société environnante : « Que l'eunuque ne dise pas: Voici, je suis un arbre sec! Car ainsi parle l'Éternel: Aux eunuques qui garderont mes sabbats, Qui choisiront ce qui m'est agréable, Et qui persévéreront dans mon alliance, je donnerai dans ma maison et dans mes murs une place et un nom Prédéférables à des fils et à des filles; Je leur donnerai un nom éternel, Qui ne périra pas. » (Es 56, 3b-5).

2. Situations de bénédiction

Selon le Synode de l'Eglise Protestante de Hesse-Nassau amené à se prononcer sur la bénédiction de couples de même sexe (voir annexe), sa décision favorable « trouve un appui dans la bonne tradition de l'Eglise qui est d'accompagner les personnes non seulement au début de leur vie conjugale, mais encore dans de nombreux autres passages de l'existence, dans des crises et dans de nouveaux départs. »

C'est un fait que l'Eglise ne prononce pas une bénédiction seulement à l'occasion d'un mariage, mais également pour un baptême, une confirmation, une présentation, une consécration pastorale ou diaconale.

Dans le cadre privé, on trouve en plus la tradition des parents qui bénissent leurs enfants avant le départ pour l'école ou la bénédiction avant un voyage.

Certaines situations de bénédiction sont liées à un engagement: confirmation, baptême d'adulte, mariage, consécration.

Dans les pays anglo-saxons et germaniques, on peut observer une tendance de créer de nouveaux rituels de bénédiction pour des situations de transition.

3. Implications théologiques – signification de la bénédiction

La bénédiction a une triple portée théologique : parole de grâce, engagement de la communauté bénissante, confession de foi des personnes bénies.

- **La parole de grâce** exprime un encouragement : „Dieu est avec toi dans cette situation“.
- **L'engagement** de la communauté bénissante exprime la reconnaissance du projet et l'obligation de s'investir pour qu'il réussisse (prière, soutien). C'est cet engagement qui fait la différence entre bénédiction et intercession. Il va de soi qu'un tel engagement ne peut être pris que pour un projet que la communauté estime compatible avec le projet de Dieu pour les personnes à bénir.
- **La confession de foi** des personnes qui demandent la bénédiction exprime que nous ne disposons pas de notre vie ni de notre avenir, mais que nous avons besoin de la présence protectrice et encourageante de Dieu.

La bénédiction est prononcée dans la confiance en l'attitude bienveillante de Dieu face à cette situation. Si Dieu nous promet sa présence, sa proximité bienveillante, pour autant nous ne pouvons pas disposer de Lui. Ce qui nous apparaît comme une tension est justement ce qui fait que la bénédiction est un acte de foi, et non un acte magique.

4. Bénédiction de couples de même sexe

4.1. Points communs et différence par rapport au mariage

Les couples de même sexe ont en commun avec les couples de sexes opposés la volonté de partager leur vie avec un être aimé - ce sur tous les plans : spirituel, affectif, sexuel et matériel - et d'être reconnus en tant que couple, avec pour conséquence un rayonnement et un témoignage d'amour dans le monde. Les uns et les autres, à travers la promesse et l'engagement qu'ils se font, s'engagent sur un chemin de croissance.

L'unique différence réside en ce que la procréation n'est pas une possibilité inhérente aux couples de même sexe.

4.2. Considérations d'ordre liturgique

- La plupart des liturgies de mariage protestantes ne parlent pas de procréation. Dans la théologie protestante du mariage, la procréation n'est pas un but en soi.
- En plus, nous rappelons que dans la théologie protestante, le mariage n'est pas un sacrement. Il est question de *bénédictio*n de mariage, et c'est précisément une bénédiction que nous demandons pour les couples de même sexe.
- Nos liturgies de mariage protestantes font preuve d'une grande liberté liturgique. S'il y a des éléments dans une liturgie de mariage qui ne figureront jamais lors d'une bénédiction d'un couple de même sexe, l'inverse n'est pas vrai : chaque élément d'une bénédiction d'un couple de même sexe pourrait a priori figurer dans une liturgie de mariage.
- Il s'en suit qu'une différence qu'on voudrait maintenir à tout prix sur le plan liturgique entre une bénédiction d'un couple de même sexe et un mariage serait artificielle. (Cf Hesse-Nassau 5.)

5. Conclusion

Constat : Le souhait de bénédiction des couples de même sexe correspond au besoin humain de recevoir la bénédiction de Dieu dans des moments de transition.

L'Eglise doit se poser la question de savoir si elle peut admettre qu'un projet de vie homosexuel peut être digne de bénédiction.

Pour notre part, nous sommes convaincus que la réponse à cette question ne peut être que positive. C'est pourquoi les homosexuels croyants vont continuer à faire cette demande avec la même obstination que celle déployée par la veuve à l'égard du juge inique. Avec le courage et la foi d'un Jacob qui a dû harceler un ange pour recevoir la bénédiction de Dieu.

Annexe :

- Décision du Synode de l'Eglise protestante de Hesse et Nassau :
Prise de position sur la question de la bénédiction des couples de même sexe
(décembre 2002) ;

Bibliographie :

- Église Nationale Protestante de Genève : Mémorial des séances du Consistoire, 120^e année/4, séance du 24/25 septembre 1992.
- François Dermange, Céline Ehrwein et Denis Müller, éd., *La reconnaissance des couples homosexuels. Enjeux juridiques, sociaux et religieux*, Labor et Fides, Genève 2000, 152 pages (en particulier: Christoph Müller, *Les actes liturgiques de bénédiction et la demande de reconnaissance*, pp. 107-115).
- Isabelle Graesslé, Pierre Bühler, Christoph D. Müller (éd.): *Qui a peur des homosexuels? Évaluation et discussion des prises de position des Eglises protestantes de Suisse*, Labor et Fides, Genève 2001.
- Gert Nilsson: "Intercession or Blessing? Theological Reflections on a Swedish Liturgy for Homosexual Couples", *The Ecumenical Revue* (Volume 50, N° 1, January 1998), pp. 64-70.
- Béatrice Perregaux Allisson et Pierre de Salis : *Pacs Christi. Inventaire de ce qui se fait dans les Eglises réformées et romandes (prioritairement) en matière de rites, pratiques et documents liturgiques pour accompagner le projet de couple de deux personnes de même sexe*. Rapport présenté au Conseil synodal par le Centre cantonal « Théologie, Education, Formation », 10 février 2004.
- Wolfgang Schürger, ed., *Segnung von gleichgeschlechtlichen Paaren. Bausteine und Erfahrungen*, Gütersloher Verlagshaus, Gütersloh 2002, 159 pages.
- Elizabeth Stuart (éd.): *Daring to Speak in Love's Name. A Gay and Lesbian Prayer Book*, Hamish Hamilton, London 1992.

Commission théologique du groupe C+H

Novembre 2004

Contact:

Jean-Paul Guisan, 076 335 15 77, jpguisan@bluewin.ch